

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

L'article 107 de la Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) vient renforcer l'information financière tant sur le fonds que la forme des documents budgétaires des collectivités territoriales.

Le présent document vise à répondre à cette obligation légale.

Sommaire

I. PRESENTATION GENERALE	3
III - LE COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL.....	4
A - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
B - LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6
IV - LE COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DE L'EAU	Erreur ! Signet non défini.
A - LA SECTION D'EXPLOITATION.....	Erreur ! Signet non défini.
B - LA SECTION D'INVESTISSEMENT	Erreur ! Signet non défini.
IV - LE COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES GITES COMMUNAUX	10
A - LA SECTION D'EXPLOITATION.....	10
B - LA SECTION D'INVESTISSEMENT	Erreur ! Signet non défini.

I. PRESENTATION GENERALE

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune (budget principal et budgets annexes eau et gîtes communaux). Elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes engagées, mandatées et encaissées pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le compte administratif 2018 doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Les comptes administratifs 2018 du budget principal et des budgets annexes sont votés 25 Mars 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville et de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

III - LE COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL

A - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le Compte Administratif 2018 du budget principal de la Commune s'établit comme suit :

En €	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Opérations de l'exercice	6 886 321,42	7 713 532,25	2 070 241,95	904 475,84	8 956 563,37	8 618 008,09
Résultat 2018		827 210,83	1 165 766,11		-338 555,28	
Résultat antérieur reporté		2 505 629,45		1 130 783,91		3 636 413,36
Résultat de clôture 2018		3 332 840,28	34 982,20			3 297 858,08
Restes à réaliser INV			1 173 579,14	649 461,34	524 117,80	
Résultat 2018		3 332 840,28	559 100,00			2 773 740,28

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'excédent cumulé en fonctionnement est de l'ordre de 3 332 840, 28 €.

Cet excédent devra permettre de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement c'est-à-dire le solde d'exécution négatif de 34 982.20 € ajouté du solde des restes à réaliser (-524 117.80 €). Le besoin de financement s'établit alors à 559 100 €.

L'excédent de 2 773 740.28 € sera repris au budget primitif 2019 en recette de fonctionnement sur le compte 002.

Il s'explique notamment par les éléments suivants :

1. Le virement à la section d'investissement inscrit au budget 2018 ne se réalise pas en comptabilité : 2 127 026.60 €
2. Une moindre consommation des crédits prévus sur le chapitre 011 – Charges à caractère général : - 176 612 €

L'écart entre le budget et le réalisé 2018 s'explique notamment par des économies réalisées sur les achats de fournitures des services administratifs, du service périscolaire et animation, la maîtrise des dépenses des services techniques, la diminution des repas commandés à la Maison de retraite pour le portage des repas, la baisse du nombre d'épreuves sportives, la non réalisation des enveloppes prévisionnelles prévues pour les fourrières animales et véhicules, les annonces ainsi que pour les éventuels contentieux et honoraires.

3. Une moindre consommation de l'enveloppe relative aux charges de personnel de l'ordre de 158 732 €

L'écart entre le budget et le réalisé 2018 est lié notamment au non remplacement de deux contrats aidés, de la non utilisation de l'enveloppe dédiée aux remplacements d'agents absents, au non versement du régime indemnitaire pour les agents en arrêt maladie ou en accident de travail depuis plus de 3 mois.

4. Une moindre consommation des charges exceptionnelles et notamment de l'enveloppe dédiée aux subventions exceptionnelles versées aux personnes de droit privé (- 30 364 €).

B – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le compte administratif 2018 du budget communal met en évidence une hausse des recettes par rapport aux prévisions budgétaires.

Chapitre 013 : Atténuations de charges : + 55 799 € du fait notamment du remboursement par l'assurance statutaire de la commune des salaires des agents placés en arrêt à la suite d'un accident de service et du remboursement au titre du recrutement des contrats aidés plus important que les prévisions budgétaires.

Chapitre 70 - Produits des services : + 210 005 € liés notamment à l'octroi des concessions de cimetière, à l'augmentation du nombre de repas refacturés au Collège Louis Clément et aux refacturations des dépenses pour le compte de MTPM plus importantes que les prévisions budgétaires basées sur les éléments de la CLECT.

Chapitre 73 – Impôts et taxes : + 20 000 € sur les taxes foncières et d'habitation par rapport aux prévisions budgétaires et + 103 700 € sur la taxe additionnelle des droits de mutation par rapport aux prévisions budgétaires.

Chapitre 74 – Dotations et participations : le montant des dotations de l'Etat est supérieur aux prévisions : + 37 000 € sur la dotation forfaitaire, + 46 800 € sur la dotation nationale de péréquation, + 14 800 € au titre de la compensation de l'état sur les exonérations de la taxe d'habitation.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : + 21 500 € du fait notamment de l'augmentation des mises en fourrière par rapport aux prévisions budgétaires.

B - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le solde d'exécution de la section d'investissement en déficit de 34 982,20 €. Ajouté au solde des RAR, le besoin de financement est de : 559 100 €.

Dépenses d'investissement communales

Opérations		Dépenses		Recettes	
		Réalisé	RAR	Réalisé	RAR
0502	Terrain de Foot Pin Rolland		2 004,00		
0602	Mise en sécurité	4478.40	93 266,75		
0604	Postes de secours	16 052.93	0		
0607	Vidéo protection	26 718.52	5 141,01		
0702	Ermitage	20 470.40	6 697,44	2 410	10 440
0806	Cimetière	41 496.00	499 136,00		66 000
53	Divers travaux de bâtiments	136 639.36	229 038,79	18 000	97 585.50
54	Equipements sportifs	6 086.65	0		
59	travaux électricité	1336.20	0		
68	Acquisition matériel informatique	32 247.54	13 157,23		
69	Acquisition mobilier adm.	4 43.55	1 301,92		
201101 hors AP/CP	Matériel restaurant scolaire	978.99	4 009,78		
76	Mobilier matériel scolaire	3501.62	0		
77	Autres Matériels	35 268.75	13 633,69		
9701	Acquisition de véhicules	127 266.77	24 760,96	5 339	22 839
9801	Acquisition marine	0	9 970,00		
9803	Jeux divers pour enfants	17 257.20	0		
201101	AP/CP cuisine centrale	57 847.59	0		62 500
201102	Accessibilité PMR	3 227.70	13 412,47		
201103	Acquisitions immobilières	1 207 578.54	80 000		25 000
201401	Illuminations	1 899.64	1839		
201601	Fort de la Coudoulière	0	0		
201803	AP/CP Fliche Bergis	15 812.40	0	300 000	200 000
20422	Subventions équipements	5 799.60	11 113,26		
2046	Attribution de compensation d'investissement	209 915			

Dépenses d'investissement pour le compte de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Opérations		Dépenses		Recettes	
		Réalisé	RAR	Réalisé	RAR
4581-0202					
4581-0202	PLU	3 323.43	0	3 323.43	
4581-0603	Environnement Forêt	0	14 352		14 352
4581-061	Pluvial	5214	2929.20	5214	2929.20
4581 0601	Voirie	99542.94	91094.52	99542.94	91094.52
4581-0805	Réseau incendie	123.24	0	123.24	0
4581-201801	Plages concédées	1707.01	0	1707.01	
4581201802	Jeux pour enfants		44 607.12		44607.12
4581201804	Matériels techniques	16725.09	12114	16725.09	12114
458159	Eclairage public	0	0	0	0
458162	Espaces verts	9639.52	0	9639.52	0
458177	Matériels divers	2402.72		2402.72	

Les autres dépenses réelles correspondent au remboursement du capital de l'emprunt à hauteur de 45 229 €.

En opération d'ordre entre sections, l'amortissement des subventions a atteint 5 857 € et les travaux en régie ont été valorisés pour 29 908.79 €.

Les recettes réelles supplémentaires sont :

- La Taxe d'aménagement à hauteur de 4 996 € pour les autorisations d'urbanismes instruites avant 2018.

Les dotations aux amortissements se sont établies à 276 020.03 €.

Les principaux ratios

	Commune	Strate
RATIO 1 - Dépenses Réelle Fonctionnement/Population	1120	944
RATIO 2 - Impôt/Population	686.28	549
RATIO 3 - Recettes Réelles Fonctionnement/Population	1307.08	1137
RATIO 4 - Dépenses Equipement Brut/Population	466.22	224
RATIO 5 - ENCOURS DETTE/Population	111.92	962
RATIO 6 - DGF/Population	124.15	174
RATIO 7 - Masse Salariale/Dépenses Réelle Fonctionnement	60.76%	53.20%
RATIO 9 - Dépenses Réelle Fonctionnement + Remboursement Dette/Recettes Réelles Fonctionnement	86.30%	91.60%
RATIO 10 - DEP EQT BRUT /Recettes Réelles Fonctionnement	35.67%	19.70%
RATIO 11 - ENCOURS DETTE / Recettes Réelles Fonctionnement	8.56%	84.60%

IV - LE COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES GITES COMMUNAUX

A - LA SECTION D'EXPLOITATION

Le compte administratif 2018 du budget annexe des gîtes communaux s'établit comme suit :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Opérations de l'exercice	15 719,97	29 868,91	3 403,62	729,68	19 123,59	30 598,59
Résultat exercice 2018		14 148,94	-2 673,94			11 475,00
Résultat antérieur reporté (002)/(001)		39 599,13		2 937,48		42 536,61
Résultat de clôture 2018		53 748,07		263,54		54 011,61
RAR			0,00			
Résultat 2018		53 748,07		263,54		54 011,61

Le résultat de clôture de la section d'exploitation est arrêté à la somme de **53 748,07 €**, somme reprise au compte 002 RECETTES du BP 2019.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est arrêté à la somme de **263.54 €**, somme reprise au compte 001 RECETTES du BP 2019.

1 – L'exploitation :

L'excédent d'exploitation cumulé 2018 s'établit à 53 748.07 €. L'excédent sera repris dans le budget annexe des gîtes 2019 sur le compte 002 en recette de fonctionnement.

Les dépenses d'exploitation concernent principalement le remboursement des frais de personnel pris en charge par le budget communal, les fluides des trois gîtes, le paiement de la taxe de séjour à la métropole ainsi que l'acquisition de produits d'entretien et de petits équipements.

Les recettes d'exploitation concernent uniquement la location des gîtes.

2 – L'investissement :

La section d'investissement cumulé 2018 s'établit à 263.54 €. L'excédent sera repris au budget primitif 2019 en en recette d'investissement sur le compte 001.

Les dépenses d'investissement concernent principalement l'installation d'une VMC dans le gîte du Romarin, l'aménagement des douches des gîtes, l'installation d'une marquise au gîte « Cade », l'installation d'une pergola au gîte « Ciste » ainsi que l'achat de divers matériaux ou équipements.

Les recettes d'investissement concernent les dotations aux amortissements.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION		
011	Charges à caractère général	5 294.54 €			
012	Charges de personnel et assimilés	9 156.04 €	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	29 846.01 €
014	Atténuations de produits	360.97			
67	Charges exceptionnelles	178.74 €	77	Produits exceptionnels	22.90 €
042	Opérations d'ordre	729.68 €			
Total dépenses		15 719.97 €	Total recettes		29 868.91 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
20 – 2135	Installations, agencements	1 152.42 €	040	Opérations d'ordre	729.68 €
20 – 2188	Autres immobilisations	2 251.20 €			
Total dépenses		3 403.62 €	Total recettes		729.68 €

Fait à SAINT MANDRIER SUR MER, le 25 Mars 2019.

Le Maire,

*Par le Maire, par délégation,
le 1^{er} Adjoint*

